



**ALGERIE TELECOM - SPA**  
**DIRECTION OPERATIONNELLE DE AIN TEMOUCHENT**  
**NIF N°0002162990033049**

**Relance Avis d'appel d'offres national ouvert**  
**Avec exigence de capacités minimales AT/DO46/SDFS/DAL/02/2021**

La direction opérationnelle de Ain Témouchent relance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à la réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optique reliant les sites suivants :

**LOT N°1 : 14 Km : Msan Hassasna ----- Limite wilaya de la Sidi Bel Abbès.**  
**LOT N°2 : 8,00 Km : CT Ain Témouchent ----- Chabat El Leham.**  
**LOT N°3 : 7,6 Km : Msan Khemis ----- PK 23+100 Tamzoura.**

La participation au présent appel d'offres s'adresse aux entreprises selon les paliers suivants :

**Palier 1 :** (Lots inférieurs ou égaux à 10 Km).

- Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie une 01, dont l'activité principale est l'hydraulique ou travaux publics.
- Les entreprises sans qualification.
- Les entreprises sans références professionnelles quelles que soient leurs qualifications.
- Les entreprises nouvellement créées.
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAS, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

**Palier 2 :** (Lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km).

Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de cinq mille dinars algériens (**5000,00 DA**) auprès de la banque BNA Ain Témouchent N° compte **001 00728 0300000 100/13**.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.

**Les offres doivent être composées de :**

- 1- Dossier Administratif :** inséré dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Dossier Administratif** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.
- 2- Une offre technique :** insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre technique** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.
- 3- Une offre financière :** insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre financière** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges

Les 03 enveloppes doivent être insérées sous une enveloppe externe, anonyme qui portera la mention :

**Relance de l'APPEL D'OFFRES N°02/2021**  
**« Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optique »**  
**N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent**  
**« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Les plis doivent être adressés à :

**ALGERIE TELECOM - SPA**  
**Direction Opérationnelle de Ain Témouchent**  
**N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à **15** jours à compter de la date de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux de 08h00 à 14h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu, en séance publique, le jour de la date des dépôts, à 14h00, à l'adresse précitée.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent quatre-vingts (**180**) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Ain Témouchent le :